



APPEL DE DOSSIERS - Expositions 2018

Maison de la culture Villebon – VILLE DE BELOEIL

Expositions à la maison Villebon

Pièce maîtresse du patrimoine architectural de Beloeil, construite en 1844, la maison de la culture Villebon de la ville de Beloeil accueille des exposants professionnels dans ses **trois salles d'exposition**, en plus de sa salle de spectacle.

Cet appel de dossiers s'adresse aux **artistes en arts visuels de tous styles et disciplines**. **Sept (7) exposants pour l'année 2018** seront sélectionnés, dont un exposant provenant de Beloeil.

Critères de sélection (jury professionnel)

- **Qualité et originalité des œuvres** présentées
- **Qualité de la démarche artistique** du candidat
Le jury se réserve le droit de refuser l'affichage de toute œuvre sans préavis.

Responsabilités de la Ville et de l'artiste

Les artistes sélectionnés recevront un **cachet de 350 \$** (taxes applicables), incluant les frais associés au vernissage. La Ville de Beloeil s'engage à assurer la **promotion** de l'exposition, en plus de fournir un aide à l'**accrochage**.

Aucune commission ne sera retenue sur la vente des œuvres. Les artistes s'engagent à assumer les **frais d'assurance** et les coûts inhérents au **transport** des oeuvres d'art.

Documents à fournir

- Un CV à jour, comprenant les coordonnées complètes de l'artiste;
- Un texte décrivant la démarche artistique et le projet d'exposition (1 page maximum);
- Six (6) images représentatives de l'exposition proposée avec le titre de l'œuvre, le médium, l'année et les dimensions (format .jpg seulement, 300 dpi);

Seuls les dossiers complets seront examinés par le jury.

Soumettre son dossier

Remplir le **formulaire de candidature** disponible en ligne au :

CULTURE.BELOEIL.CA

Section Culture – Appels d'artistes

OU faire parvenir votre dossier **par la poste** à l'attention de :
Madame Diane Veillette | 630, rue Richelieu, Beloeil (Qc) | J3G 5E8

Informations supplémentaires

Diane Veillette | 450 467-2835, poste 2914 | culture@beloeil.ca

DATE LIMITE : 19 MAI 2017